



FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE AUPRES DU MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF,
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 7 novembre 2013
N° 750

Discours de Fleur PELLERIN
Ouverture de la conférence
« Transition numérique en Afrique Sub-saharienne »
7 novembre 2013

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter à toutes et tous la bienvenue pour cette journée et demie consacrée au numérique.

Je suis très heureuse d'ouvrir ce matin cette conférence et me félicite de voir l'assistance nombreuse, qui prouve s'il en était besoin que les sujets qui vont être traités aujourd'hui et demain sont perçus par nous tous comme des sujets d'importance.



Le développement du numérique sous toutes ses formes représente clairement, pour tous nos pays, l'un des enjeux majeurs du XXIème siècle.

C'est pourquoi j'ai souhaité cette conférence, qui traitera de façon approfondie la question spécifique du passage à la télévision numérique.

J'ai souhaité que ce soit aussi l'occasion d'aborder, plus largement, le sujet des nouveaux services et usages numériques, appelés à constituer le socle de la modernisation de nos économies et de la transformation de nos sociétés.

Sur l'ensemble de ces sujets, qui nous sont communs, – et c'est la raison pour laquelle j'ai tenu à organiser cette conférence –, je souhaite que nous travaillions ensemble dans un esprit de partenariat. J'ajoute que nous nous inscrivons bien là, d'ailleurs, dans l'approche souhaitée par nos dirigeants, puisque le Sommet économique des Chefs d'Etat pour le partenariat économique entre la France et les pays d'Afrique, qui se tiendra début décembre à Paris, accordera toute sa place au volet numérique de l'économie – et je ne peux, bien sûr, que m'en féliciter.

**

La transition numérique est un grand chantier en cours, en Afrique comme dans le reste du monde, notamment pour les pays de la région 1 de l'Union Internationale des Télécommunications qui se sont engagés à éteindre la télévision analogique en juin 2015 pour la bande UHF et en juin 2020 pour la bande VHF.



Cette transition est aussi une opportunité d'accroître les services et les usages des technologies de l'information et de la communication, facteurs de croissance économique.

C'est le cas en particulier en Afrique, où les services mobiles sont des plus dynamiques.

Le développement de ces services, notamment pour réduire la fracture numérique par un large accès à l'Internet mobile, nécessitera une utilisation plus importante du spectre et une réallocation de fréquences. La mise en œuvre de la télévision numérique et l'extinction de l'analogique sont des jalons essentiels pour permettre cette réattribution du spectre - c'est le dividende numérique.

Pour tous nos pays, cette transition représente un changement important sur le plan technologique mais également social et économique. Cette transition, nous en sommes je crois tous conscients, est fondamentalement un acte politique.

L'exemple de la France, où la télévision numérique terrestre (TNT) a définitivement remplacé la diffusion analogique sur l'ensemble du territoire le 30 novembre 2011 et le dividende numérique attribué en décembre, montre que ces opérations sont gagnant-gagnant :

- Gagnant pour l'Etat, qui a pu valoriser le dividende numérique à 2,6 milliards d'euros.



- Gagnant pour les opérateurs de télécommunications, qui peuvent déployer de nouvelles infrastructures pour la 3G et la 4G.
- Gagnant pour les citoyens et pour le secteur audiovisuel : L'offre de contenu a été multipliée par 5, les téléspectateurs ont accès à de nouvelles chaînes et à 11 chaînes en haute définition. La production audiovisuelle a augmenté, de nouvelles compagnies se sont créées.

La réussite de cette mutation de la télévision a reposé sur plusieurs facteurs :

- une vision ambitieuse de l'État reposant sur des choix industriels assumés ;
- l'implication du législateur qui a mis en place les outils d'accompagnement nécessaires à cette transition, y compris pour l'information de nos concitoyens ;
- la mobilisation des organismes publics, des industriels et des chaînes de télévision, et plus généralement de l'ensemble des parties prenantes pour définir un cadre réglementaire adapté.

L'expérience acquise par les organismes publics et les industriels français est incontestable. Les caractéristiques et la diversité du territoire couvert, des régions montagneuses aux régions ultra-marines tropicales et équatoriales, les a amenés à résoudre des problèmes variés. Lors des échanges de ces journées, les délégations de vos pays qui se sont engagés dans ce processus de mutation, pourront ainsi bénéficier de retours d'expérience de la part des acteurs français des institutions publiques comme du secteur privé qui y ont travaillé conjointement. Cette expérience a fait



l'objet d'un guide de passage au numérique, élaboré par l'ensemble des acteurs, qui vous a été remis et vous sera présenté demain.

**

Comme je vous l'ai indiqué dès le début de mon propos, la transition numérique est bien loin de s'arrêter à la transition vers la télévision numérique, qui en constitue au contraire un accélérateur pour nombre d'autres applications, et cette réunion sera donc l'occasion d'aborder les usages innovants du numérique dans des domaines clés comme, par exemple, l'éducation, la santé, ou l'e-administration, et d'échanger sur nos expériences, afin que nous puissions, là encore, développer des partenariats forts, associant les secteurs publics et privés, dans un souci de bénéfice mutuel.

Je me réjouis d'avoir tout à l'heure, au cours du déjeuner où je vous retrouverai, Mesdames et Messieurs les Ministres et chers collègues, l'occasion d'approfondir ensemble ces questions importantes. Je serai particulièrement heureuse d'avoir vos retours d'expérience sur les usages en mobilité, qui sont extrêmement développés dans certains de vos pays comme je l'indiquais tout à l'heure.

Vous renouvelant mes vœux de bienvenue et ma satisfaction de nous voir tous réunis ici, je vous remercie de votre attention et je propose maintenant au représentant de l'Union Africaine de bien vouloir prendre la parole.

Contact presse :

Cabinet de Fleur PELLERIN – Aziz RIDOUAN, conseiller presse et communication : 01 53 18 41 00